

SALAIRS MENSUELS DES SACRISTAINS et ORGANISTES (38h/sem)

A partir du 1^{er} mars 2025

Base : 243,79 %

Nb d'heures par semaine	Base 100%	0 an Euros	Révisions quinquennales			
			Après 5 ans Euros	Après 10 ans Euros	Après 15 ans Euros	Après 20 ans Euros
Salaires mensuels à appliquer en fonction des quinquennales						
SACRISTAIN						
1 heure / sem	21,73	52,98	58,27	64,10	70,51	77,56
ORGANISTE Non diplômé						
1 heure / sem	23,2	56,56	62,22	68,44	75,28	82,81
ORGANISTE Diplômé						
1 heure / sem	23,93	58,34	64,17	70,59	77,65	85,41
ORGANISTE Lauréat ou premier prix d'orgue des conservatoires						
1 heure / sem	25,4	61,92	68,11	74,93	82,42	90,66
CHANTRE - ORGANISTE Non diplômé						
1 heure / sem	34,8	84,84	93,32	102,66	112,92	124,21
CHANTRE - ORGANISTE Diplômé						
1 heure / sem	35,89	87,50	96,25	105,87	116,46	128,10
CHANTRE - ORGANISTE Lauréat ou premier prix d'orgue des conservatoires						
1 heure / sem	38,11	92,91	102,20	112,42	123,66	136,03

Méthode préconisée pour le calcul du traitement annuel des employés

Ex : Sacristain sans ancienneté prestant 14h par semaine

51,94€ x 12 mois x 14h par semaine 8.899,90 €

Ex : Organiste diplômé (10 ans d'ancienneté) prestant 5h/sem et ayant 11 années d'ancienneté donc 2 quinquennales

69,21 € x 12 mois x 5h par semaine 4.235,41 €